



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 19/04/2023

Dossier complet le : 28/04/2023

N° d'enregistrement : F01123P0084

1 Intitulé du projet

Marché subséquent n°14 à l'accord cadre n°2019-30 – Lot 3 – prestations de MOE pour les travaux « feeders »
Renforcement de la liaison Les Loges - Saclay

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Syndicat des Eaux d'Ile-de-France

Raison sociale

Service publique de l'eau

N° SIRET

2 5 7 5 0 0 0 1 7 0 0 0 2 1

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Santini

Prénom(s)

André

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
22. Canalisation d'eau dont le produit du diamètre extérieur avant revêtement par la longueur est supérieur ou égal à 2 000 m ² .	Réalisation de canalisation de 4,3 km de long

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet prévoit le remplacement des conduites du réseau de transport "SACLAY210", permettant l'alimentation de la commune des Loges en Josas depuis la station de 3e élévation de Jouy-en-Josas.

Ce renouvellement sera réalisé sur un linéaire d'environ 4 200m sur les communes des Loges en Josas et de Jouy-en-Josas.

Les conduites à remplacer sont à 53 % en fonte grise, 42% de fonte ductile et 5% en acier.

Il est également prévu une augmentation de la capacité de ces conduites qui passeront d'un DN300 actuel à un DN 400mm sur 3400 mètres environ et à un DN 600mm sur 800 mètres environ selon le programme technique.

4.2 Objectifs du projet

Cette opération de renouvellement patrimoniale est associée à une augmentation de la demande en eau potable dû au développement urbain notamment sur le plateau de Saclay.

Pour cette raison le renouvellement de ces conduites permettra la réalisation d'une augmentation de celles-ci.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Dans sa phase travaux le projet induira, en fonction des tronçons considérés, des travaux en tranchée ouverte ou sans tranchée pour permettre le remplacement des conduites actuelles.

Les canalisations actuelles étant localisées sous les espaces de voirie publique, les emprises travaux ne concerneront donc que ces espaces. les travaux n'auront pas lieu sur des surfaces d'emprises parcellaires. les rues concernées par les travaux sont présentées dans les annexes 4 et 7.

Pour permettre le passage des engins de chantiers, des élagages et des éventuels abattages d'arbres pourraient être envisagés sur certains secteurs (rue de la Ferme de l'Hôpital, chemin de la Garenne des Loges).

Le projet est également susceptible de générer des rabattements de nappe si des travaux en tranchée ouverte sont réalisés sur le tronçon localisé à proximité du cours d'eau de la Bièvre (rue de la Libération). Des études géotechniques eront réalisées pour permettre de déterminer la profondeur de la nappe accompagnement de la Bièvre sur ce secteur ainsi que les éventuels cônes de rabattements.

Dans sa phase travaux le projet est également susceptible de porter atteinte au paysage local, notamment au niveau des sites classés et inscrits de la Vallée de la Bièvre ainsi que des périmètre de protection de certains monuments historiques.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Dans sa phase exploitation les nouvelles conduites seront enterrées, n'induisant ainsi aucune nuisance en surface.

Ces conduites permettront alors l'alimentation de la commune des Loges en Josas depuis la station de 3e élévation de Jouy-en-Josas, avec une capacité supérieure à celle de l'état initial.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet n'est pas soumis à une procédure d'autorisation

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Linéaire total Part du linéaire en DN400 mm Part du linéaire en DN600 mm	4 200 m 3 400 m 800 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : _____

Lieu-dit : _____

Localité : _____

Code postal : _____ BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : 2 ° 8 ' 10 " E Lat. : 48 ° 45 ' 59 " N

Point de d'arrivée : Long. : 2 ° 10 ' 20 " E Lat. : 48 ° 45 ' 24 " N

Communes traversées :

Les Loges en Josas
Jouy-en-Josas

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU des Loges en Josas : zones N, Nb, Nc, A, IAUA, IAUB1, IAUB2, UG, UH, UHa, UI, UIa
PLU de Jouy-en-Josas : zones N, UA, UAr, UBB, UDD, UL, ULa5

ⁱ Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, précisez les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est localisé dans un territoire couvert par le PPBE du département des Yvelines
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le tracé de la future canalisation est concerné par les périmètres de protection au titre des abords de 4 monuments historiques : - Eglise Saint-Martin - Porte de Jouy - Aqueduc - Domaine national de Versailles
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet s'étend sur les communes de Jouy-en-Josas et des Loges-en-Josas qui sont couvertes par le PPRI de la vallée de la Bièvre et du ru de Vauhellan.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ce PPRI a été approuvé par arrêté inter-préfectoral le 10 mars 2020. Le projet n'est pas concerné par le zonage de ce PPRI.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est localisé dans la ZRE de l'Albien
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné Le projet ne vient pas dégrader la qualité de l'eau des captages. Le projet permet d'assurer le transport de l'eau potable dans le secteur concerné
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le tracé de la future canalisation traverse les sites classés et inscrits de la Vallée de la Bièvre.

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone Natura 2000 la plus proche est localisée à 4,3 km au sud-ouest du projet et se nomme "Massif de Rambouillet et zones humides proches"
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le tracé de la future canalisation traverse les sites classés et inscrits de la Vallée de la Bièvre.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est susceptible d'entraîner la réalisation de rabattements de nappes au niveau de la nappe d'accompagnement de la Bièvre ce point sera confirmé par la réalisation des études géotechniques
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit le remplacement des conduites du réseau de transport "SACLAY210", permettant l'alimentation de la commune des Loges en Josas depuis la station de 3e élévation de Jouy-en-Josas. Cette opération de renouvellement patrimoniale est associée à une augmentation de la demande en eau potable dû au développement urbain notamment sur le plateau de Saclay.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pour permettre le passage des engins de chantiers, des élagages et des éventuels abattements d'arbres pourraient être envisagés sur certains secteurs (rue de la Ferme de l'Hôpital, chemin de la Garenne des Loges).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas localisé dans un site Natura 200
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A l'extrémité ouest, le projet est concerné par la servitude d'une canalisation de gaz Naturel.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est concerné par un risque modéré à fort pour le retrait-gonflement des argiles. Le projet est également concerné par un risque de remontée de nappe pour le tronçon localisé à proximité de la Bièvre. Les autres tronçons ne sont pas concernés par ce risque.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet induira la présence d'engins de chantier sur le linéaire en phase travaux. Les travaux dans les quartiers résidentiels traversés pourraient induire une gêne de la circulation pendant la durée des travaux. Il est également envisagé les fermetures temporaires à minima de la rue de Buc, de la rue de la Libération et de la route des Loges.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La réalisation des travaux ainsi que le passage des engins de chantiers peuvent induire une source de bruit supplémentaire.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est concerné par du bruit majoritairement d'origine routier et ferroviaire. Le passage des véhicules occasionnant du bruit localement et sur les alentours de ce projet.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La réalisation des travaux est susceptible d'être source de vibrations.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le secteur du projet localisé à proximité de la gare de Jouy-en-Josas est susceptible d'être soumis à des vibrations liées au passage des trains
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En cas de rabattement de la nappe dans le secteur localisé à proximité de la Bièvre, les eaux pompées seront rejetées dans le milieu naturel après décantation des MES.
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux pompées seront rejetées dans la Bièvre.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La réalisation du chantier est susceptible de créer des déchets. Les déchets produits seront envoyés vers des filières de traitement adaptées.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le tracé de la future canalisation traverse les sites classés et inscrits de la Vallée de la Bièvre. Le projet est également concerné par la protection au titre des abords de quatre monuments historiques. Les installations temporaires liées aux travaux de pose de la canalisation pouvant être de nature à modifier temporairement le paysage de ces sites.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas de modification des activités.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Les principales incidences du projet concernent le patrimoine, les transports et la production de bruit, en particulier dans les secteurs à dominante résidentiels. De par la nature du projet, celui-ci induira des incidences uniquement en phase travaux car, en phase d'exploitation, les réseaux seront enterrés.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Concernant les incidences sur le patrimoine, dans le cadre des travaux concernant les tronçons localisés en site inscrit, les ABF seront consultés et leur avis sera pris en compte pour la réalisation des travaux.

Pour les travaux localisés en sites classés, une prise de contact avec le Maire ainsi qu'avec les services de l'Etat chargés de la gestion des sites classés sera réalisée. Les avis et conseils obtenus seront pris en compte.

Dans le cadre des travaux concernés par la protection au titre des abords de monuments historiques, sera demandé l'autorisation préalable des ABF pour la réalisation des travaux. Les avis obtenus seront pris en compte.

Pour limiter les nuisances de trafic liées aux travaux, un balisage des zones de chantier et une circulation de chantier avec des feux de chantiers sera mise en place. Cette signalisation permettant une meilleure gestion du trafic en phase travaux pour les routes ouvertes à la circulation. Pour les rues concernées par une fermeture temporaire, des déviations adaptées seront mises en place afin d'assurer une continuité du trafic. Dans le cas des rues concernées par des zones résidentielles, l'accès sera adapté localement pour permettre une continuité du passage des riverains.

Pour les nuisances acoustiques, les travaux auront uniquement lieux en période diurne et n'induiront pas de bruit en soirée et pendant la nuit. De plus, les véhicules de transport, les matériels de manutention et les engins de chantier utilisés pour les besoins du chantier seront être conformes à la réglementation en vigueur relative aux émissions sonores des matériels de chantier.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet ne nécessite pas la réalisation d'évaluation environnementale car les seules incidences du projet auront lieu en phase travaux. De plus il est prévu la réalisation de mesures de réduction des bruits ainsi que des mesures compensatoire permettant d'assurer une continuité du trafic dans les quartiers concernés par les travaux. Concernant les incidences sur le patrimoine, dans le cadre des travaux concernant les tronçons localisés en site inscrit, les ABF, le Maire ainsi qu'avec les services de l'Etat chargés de la gestion des sites classés seront consultés et leurs avis seront pris en compte pour la réalisation des travaux. Concernant la protection au titre des abords de monuments historiques, les ABF seront également consultés.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Notice complémentaire	<input checked="" type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom SANTINI

Prénom ANDRE

Qualité du signataire PRESIDENT DU SEDIF

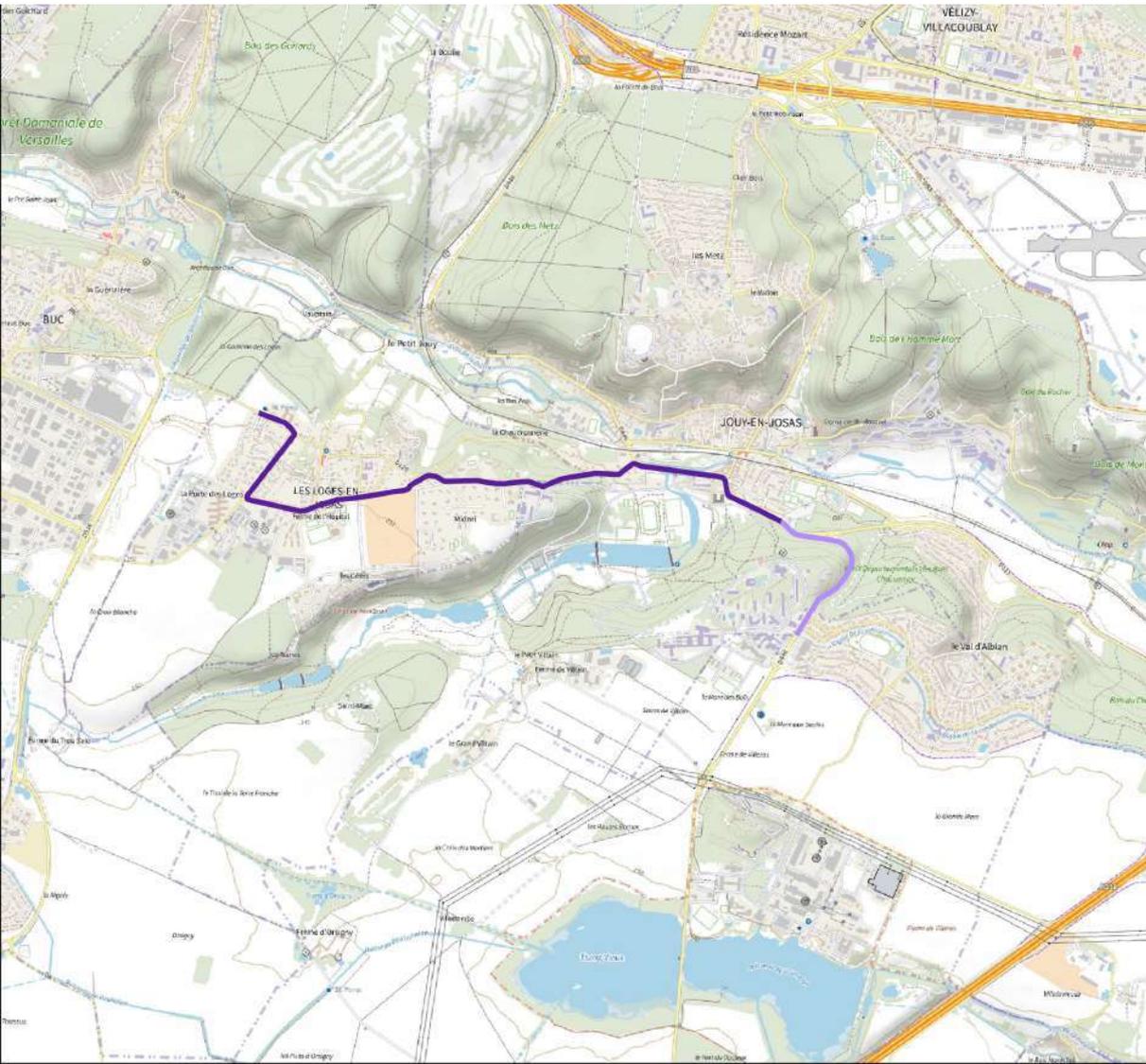
À PARIS

Fait le 19 AVR. 2023



Signature du (des) demandeur(s)

André Santini



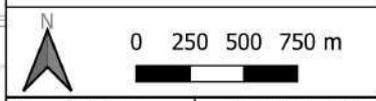
Renforcement de la liaison Les Loges - Sacay

Syndicat des Eaux d'Ile-de-France

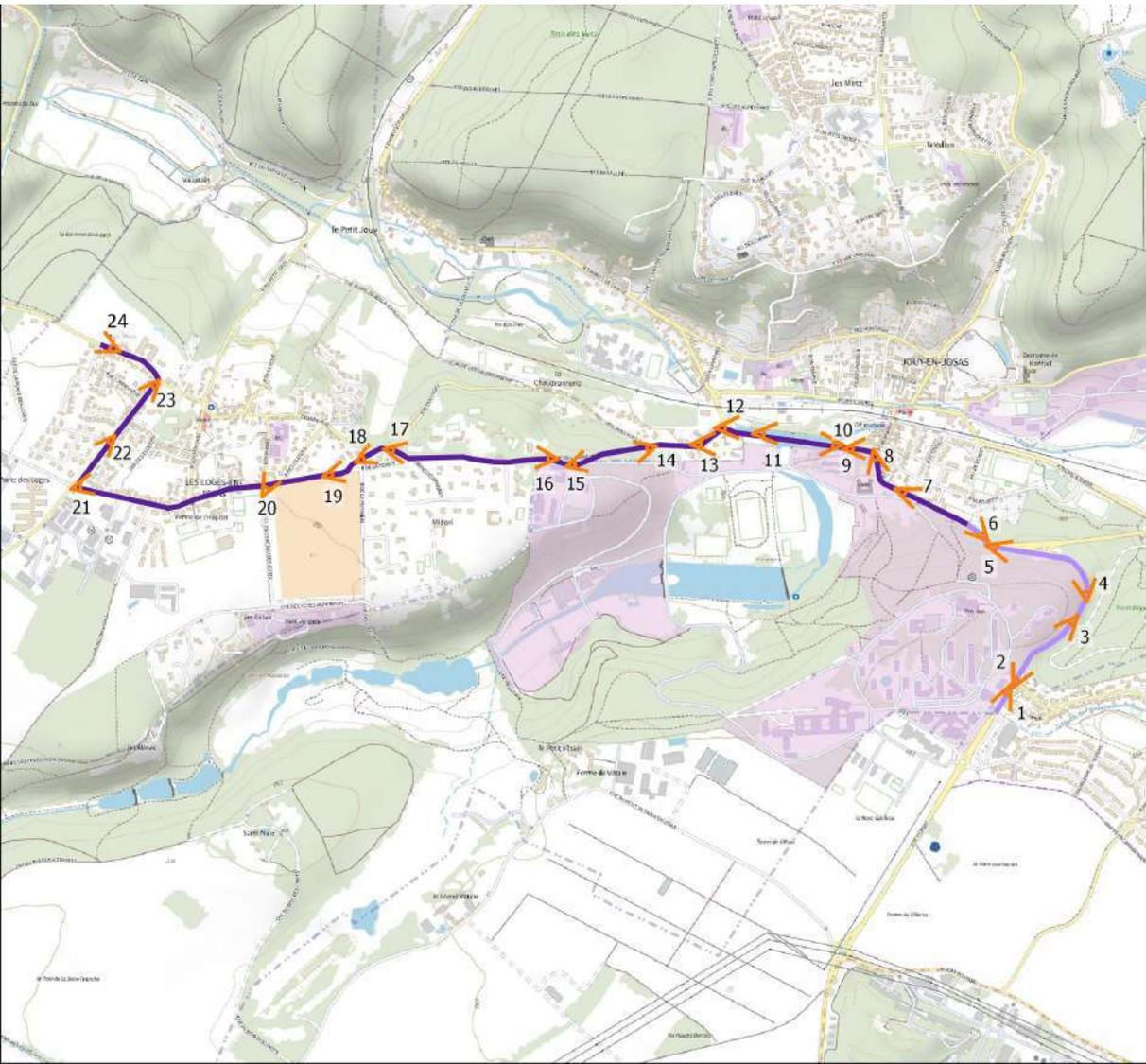
Localisation du projet
1-25 000

Légende

- Tracé de canalisation
- DN600 projeté
- DN400 projeté
- Plan IGN



461-2345	FEEVRIER 2023
Auteur : LNR	Source : IGN



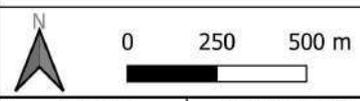
Renforcement de la liaison Les Loges - Sacday

Syndicat des Eaux d'Ile-de-France

Localisation des prises de vues

Légende

- Tracé de canalisation
- DN600 projeté
- DN400 projeté
- Prises de vues
- Plan IGN



461-2345 FEEVRIER 2023

Auteur : LNr Source : ARTELIA











Annexe 4 – Examen Cas par Cas

Tracé approximatif des conduites projetées d'eau potable

*Travaux de renouvellement des canalisations de transport
Renforcement de la liaison Les Loges -Saclay*

Date d'émission : **28/04/2023**

Références de l'opération : MS14_2020 230 STCA – Liaison Les Loges Saclay

Commune : **Les Loges en Josas – Jouy en Josas**

Les tracés des futures conduites d'eau potable proposés dans les pages suivantes sont des tracés indicatifs, tels que connus et envisagés à ce stade dans les études de maîtrise d'œuvre réalisées par le groupement ARTELIA / Cabinet Merlin.

Ces tracés sont susceptibles d'évolution dans les phases suivantes des études de conception.

Emetteur de la fiche :
ARTELIA : F. Bianchetti
Cabinet MERLIN : W.REBATI



SYNDICAT
DES EAUX
D'ILE DE
FRANCE

*Travaux de renouvellement des canalisations de
transport*

Ville XXXX

Rue XXX – Précision d'adresse XX

Rue XXX – Précision d'adresse XX

Légende :



Implantation approximative du tracé projeté pour le réseau

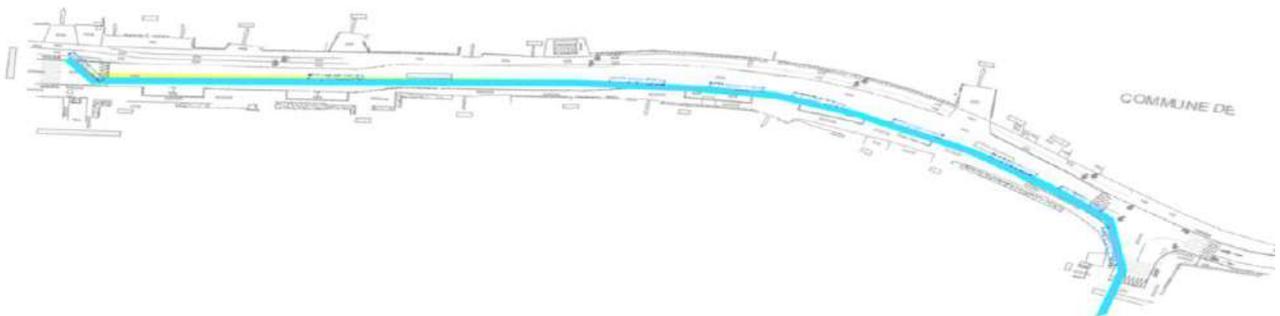


SYNDICAT
DES EAUX
D'ILE DE
FRANCE

Travaux de renouvellement des canalisations de
transport

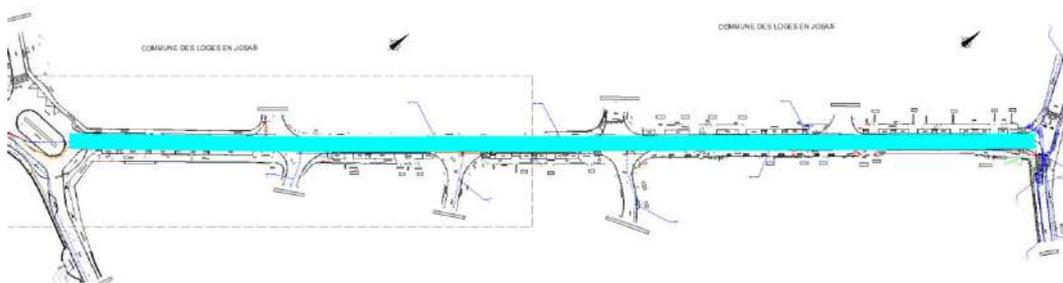
Les Loges en Josas

Rue de Buc



Rue de Buc (de la station de chloration au croisement de la rue de La Garenne)
(Implantation du réseau côté pair de la chaussée avec une traversée à réaliser pour le raccordement sous trottoir côté impair au niveau de la station)

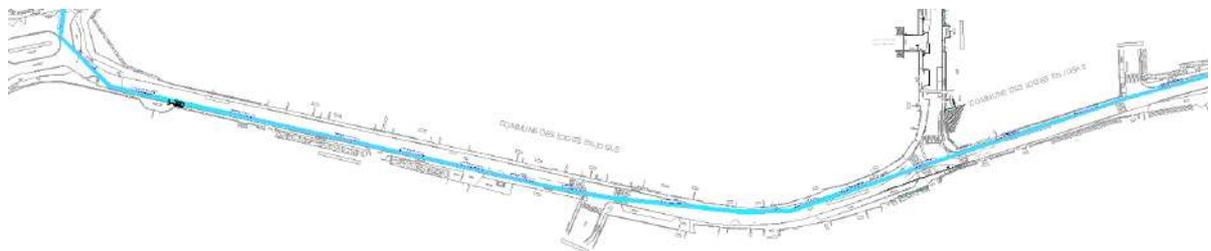
Rue de La Garenne



Rue de La Garenne : du croisement de la rue du Buc au Rdpt de La Garenne

Renouvellement de 2 réseaux en parallèle (distribution + Feeder) : Impact sur toute la largeur de la chaussée

Légende :  Implantation approximative du tracé projeté pour le réseau



Rue de La Division Leclerc – du croisement de la rue de la Garenne à rue Guy Moquet

Rue de La Ferme de L'Hôpital

1- de la rue Guy Moquet à la rue des Tilleuls



Rue de La Ferme de L'Hôpital

2- de la rue de la Pointe de rue de Midori



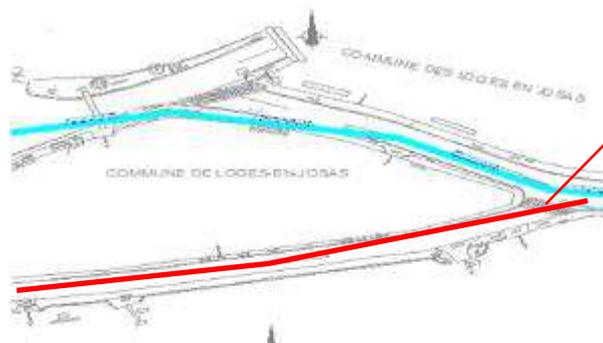


Rue de Midori

1- de la rue de la Ferme de l'Hôpital à la rue de la Pointe



Emprise envisagée en phase de l'EF appelé à être modifié



Nouveau tracé à étudier

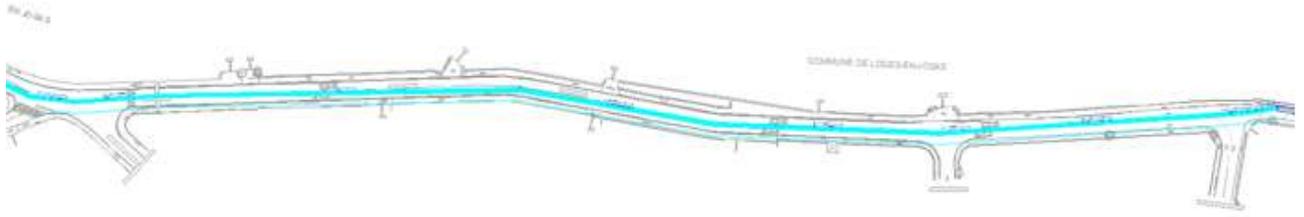
Rue de Midori – de la rue de la Ferme de l'Hôpital à la rue de la Pointe

La possibilité d'un changement de tracé du réseau par la rue de la Pointe sera étudiée

Rue de Midori

2- de la rue de la Pointe jusqu'au chemin de la Garenne des Loges





Rue de Midori – de la rue de la Pointe au chemin de la Garenne des Loges

Renouvellement de 2 réseaux en parallèle (distribution + Feeder) : Impact sur toute la largeur de la chaussée

Légende :

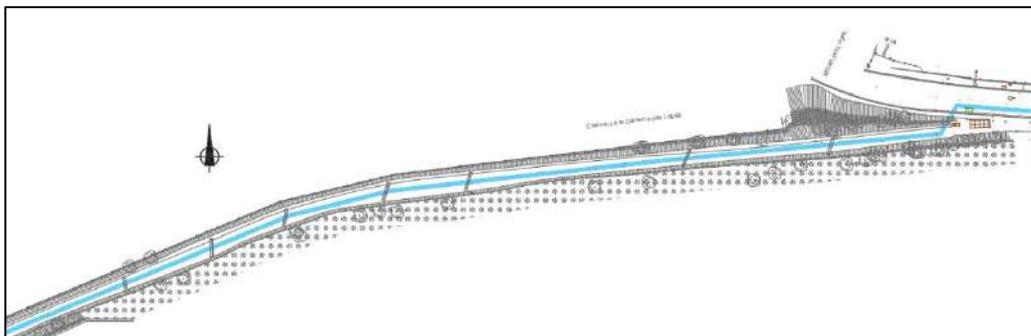
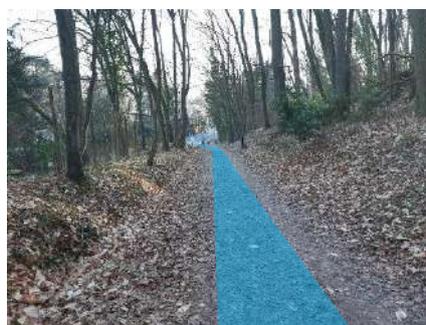
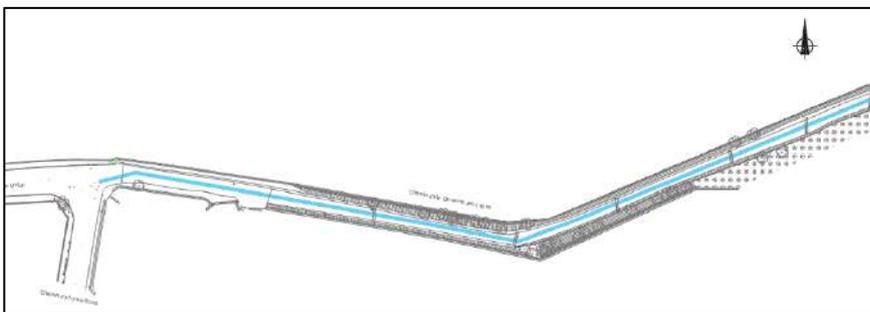


Implantation approximative du tracé projeté pour le réseau



Travaux de renouvellement des
canalisations de transport

LES LOGES-EN JOSAS Chemin de la Garenne des Loges



Chemin de la Garenne des Loges

depuis l'intersection avec la rue Midori et le chemin de l'Orme Rond jusqu'à la route des Loges (D120)

Légende :

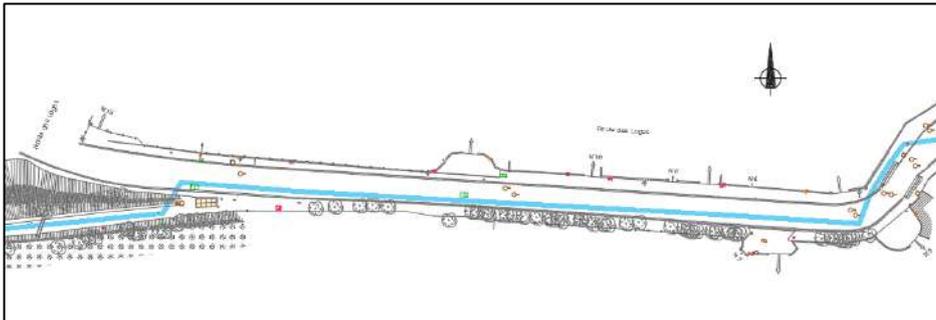


Implantation approximative du tracé projeté pour le réseau



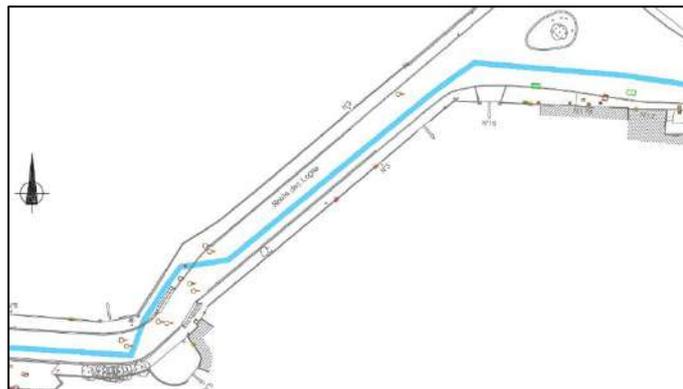
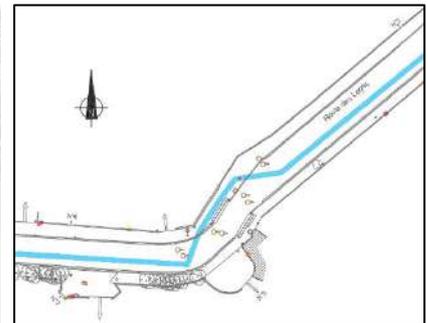
Travaux de renouvellement des
canalisations de transport

LES LOGES-EN JOSAS / JOUY-EN-JOSAS Route des Loges (D120)



Route des Loges (D120)
du Chemin de la Garenne des
Loges au pont d'Austerlitz

Route des Loges (D120)
Passage du Pont d'Austerlitz
(côté est du pont)



Route des Loges (D120)
Du pont d'Austerlitz à la rue
de la Libération (D446)

Légende :



Implantation approximative du tracé projeté pour le réseau



Travaux de renouvellement des
canalisations de transport

JOUY-EN-JOSAS Rue de la Libération (D446)



Rue de la Libération (D446)
traversée du rond-point

Légende :



Implantation approximative du tracé projeté pour le réseau

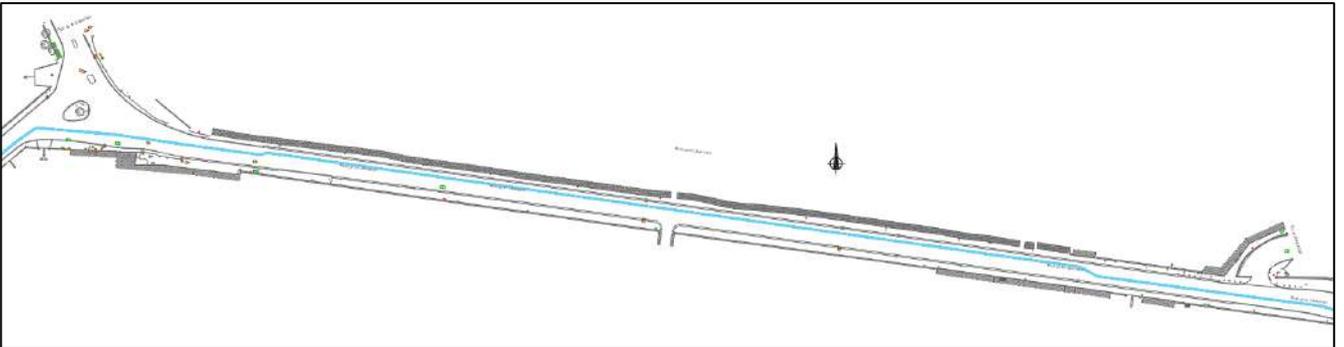


Travaux de renouvellement des
canalisations de transport

JOUY-EN-JOSAS Rue de la Libération (D446)



Rue de la Libération (D446)
De la route des Loges à la rue
Oberkampf



Légende :

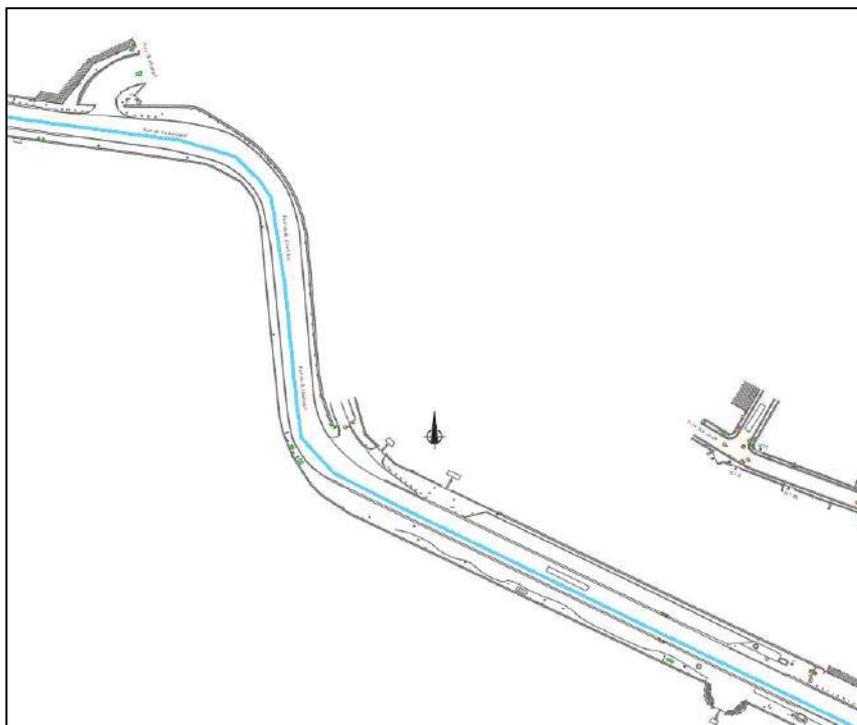


Implantation approximative du tracé projeté pour le réseau



Travaux de renouvellement des
canalisations de transport

JOUY-EN-JOSAS Rue de la Libération (D446)

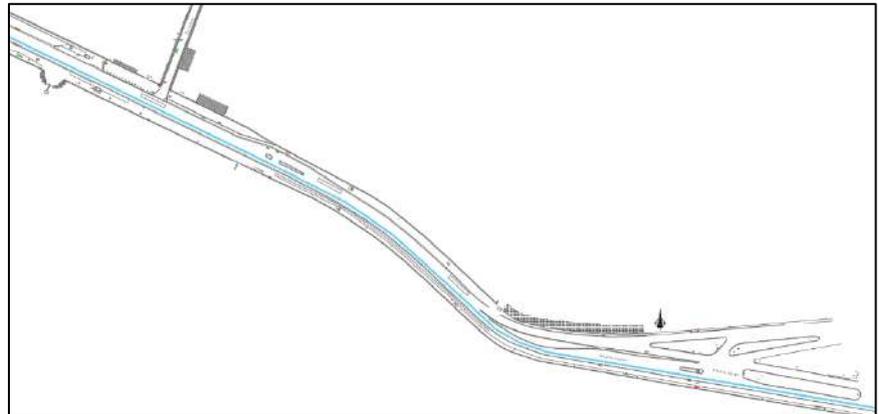


Rue de la Libération (D446)
de la rue Oberkampf à l'entrée du Château de HEC

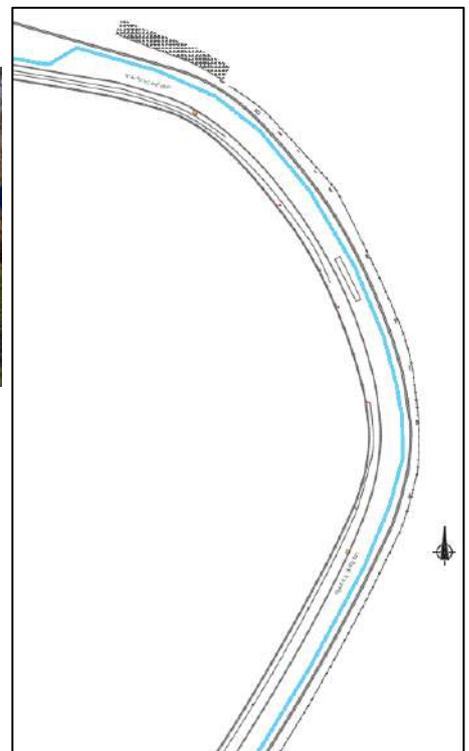
Légende :



Implantation approximative du tracé projeté pour le réseau



Rue de la Libération (D446)
de l'entrée du Château de HEC à
la jonction avec la D117

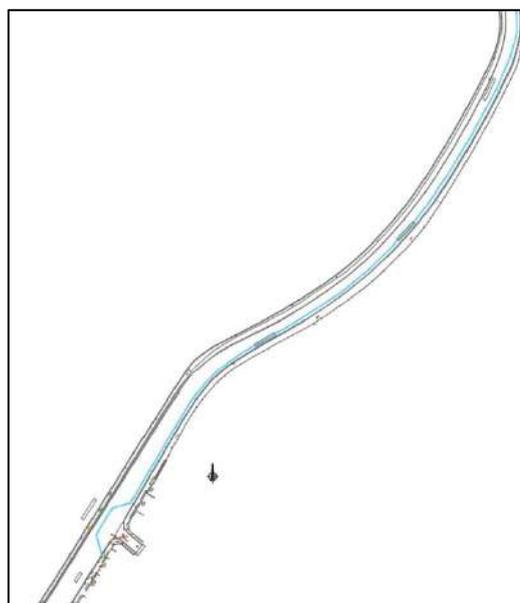


Rue de la Libération (D446)
de la jonction avec la D117
vers Saclay

Légende :



Implantation approximative du tracé projeté pour le réseau

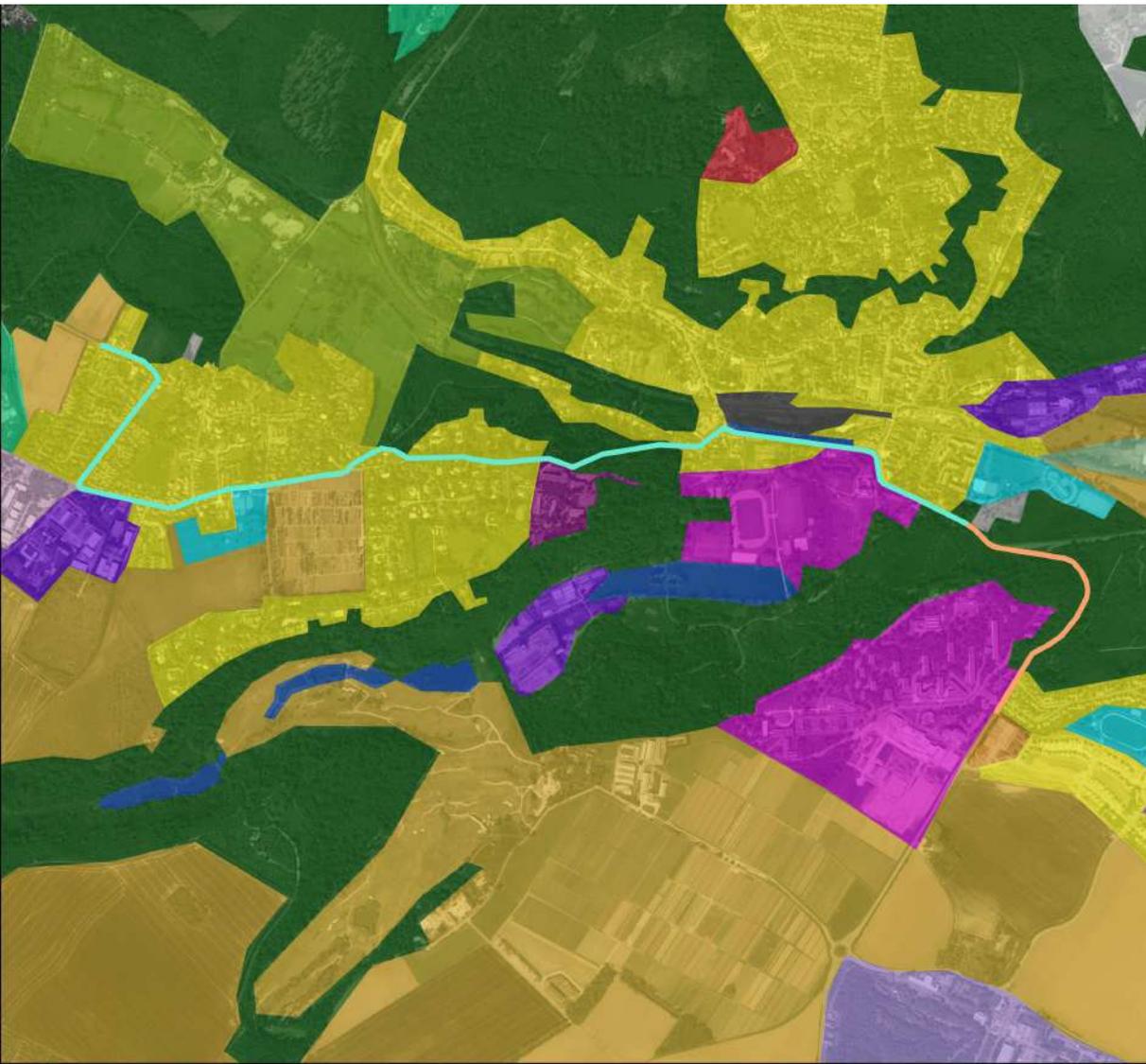


Rue de la Libération (D446)
Croisement rue Curie, rue de la Libération

Légende :



Implantation approximative du tracé projeté pour le réseau

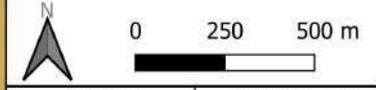


Renforcement de la liaison Les Loges - Saclay

Syndicat des Eaux d'Ile-de-France

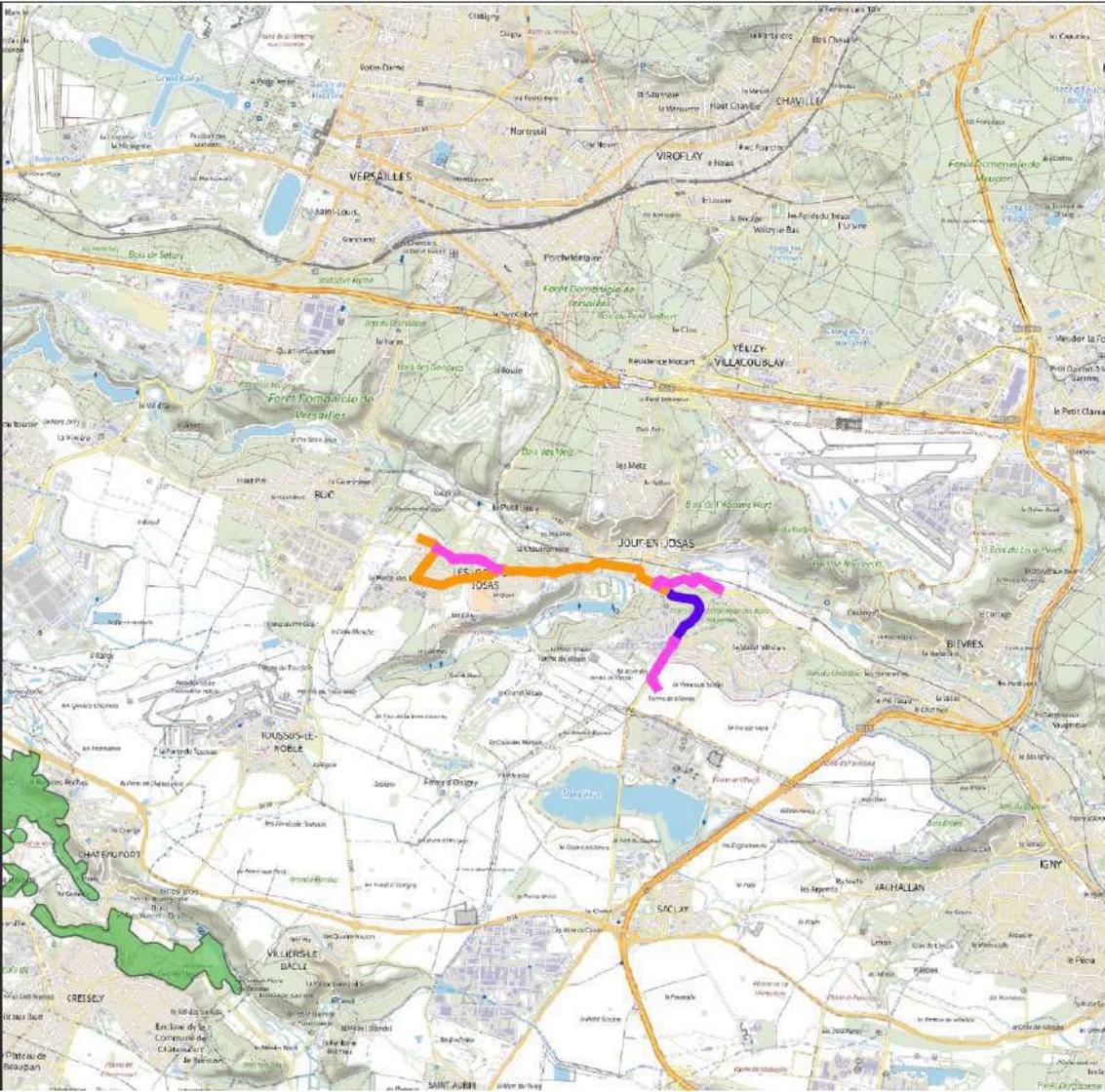
Abords du projet

- Légende**
- Tracé de canalisation
 - DN600 projeté
 - DN400 projeté
- Abords du projet
- Campus Innovation Paris d'Air liquide
 - LEA-CFI Jouy-en-Josas
 - Cimetière
 - Club Hippique
 - Complexe sportif
 - DGA Essais propulseurs
 - Espace agricole
 - Espace boisé
 - Espace de loisirs
 - Garre de Jouy-en-Josas
 - Golf
 - Groupe scolaire Calmette
 - Haute Vallée de la Bièvre
 - Maisons des loisirs et culture - Saclay
 - Quartiers d'habitation et de commerce
 - Supermarché
 - Zone d'activités
 - Zone en eau
 - HEC Paris - Ecole de commerce et campus
- Plan IGN



461-2345 FEEVRIER 2023

Auteur : LNR Source : ARTELIA



 Passion & Solutions	 SEDIF SERVICE PUBLIC DE L'EAU
--	--

Renforcement de la liaison Les Loges - Saclay

Syndicat des Eaux d'Ile-de-France

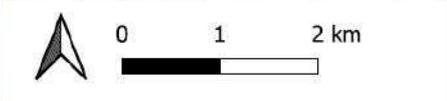
Carte présentant les zones Natura 2000 Habitats et Oiseaux

Légende

Tracé canalisation

- Existant
- DN600 projeté
- DN400 projeté

Zone Natura 2000-Oiseaux
 Zone Natura 2000-Habitats



461-2345	FEVRIER 2023
Auteur: ALS	Source: inpn.mnhn.fr